

DÉLIBÉRATION N° 2024.02.13

REMBOURSEMENT FRAIS ANNONCE REVUE MEDICALE

Effectif légal : 19 - Membres en exercice : 19 - Présents : 14 - Votants : 17

L'an deux mil vingt-quatre, le seize février, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Saint Exupéry, en séance publique sous la présidence de Madame Lysiane LE DUC DREAN, la Maire.

**Etaient présents** : Lysiane LE DUC DREAN, Cécile MACHUREY, Jean-Claude MARIE, Gérard MARCIA, Jean-Luc VERET, Marie-Claude HOFFNUNG, Pascale CLAUSER, Jean-Bernard MAILLARD, Françoise COUTAND, Catherine INNOCENT, Philippe ONILLON, Marie-Christine DEHLINGER, Marie-Laure PAIN, Jean CHANAL.

**Absents excusés - Pouvoir** :

Ludovic MAULNY donne pouvoir à Françoise COUTAND  
Philippe BERTEMONT donne pouvoir à Cécile MACHUREY  
Daniel DESCHAMPS donne pouvoir à Jean-Bernard MAILLARD

**Absents non excusés** :

Houria BADEK  
Éric POTIER

**Secrétaire de séance** : Pascale CLAUSER désignée à l'unanimité

---

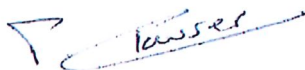
Madame la Maire expose suite au départ du médecin en décembre 2023, Monsieur Jean-Luc VERET, ancien Maire de la Commune, a procédé au dépôt d'une annonce dans une revue médicale spécialisée (RemplaFrance) pour une recherche d'un nouveau médecin pour la Commune, et a engagé, sur ces propres deniers par carte bleue, car l'annonce ne pouvait être passée que par Internet, la somme de 600 €.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :*

D'AUTORISER Madame la Maire à procéder au remboursement de l'annonce au profit de Jean-Luc VERET pour une somme engagée à hauteur de 600 € par mandat administratif.

**ADOpte à l'unanimité**

La secrétaire de séance  
Pascale CLAUSER



La Maire,  
Lysiane LE DUC DREAN



*Fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au registre  
Transmis à la Sous-Préfecture le 20 février 2024*

